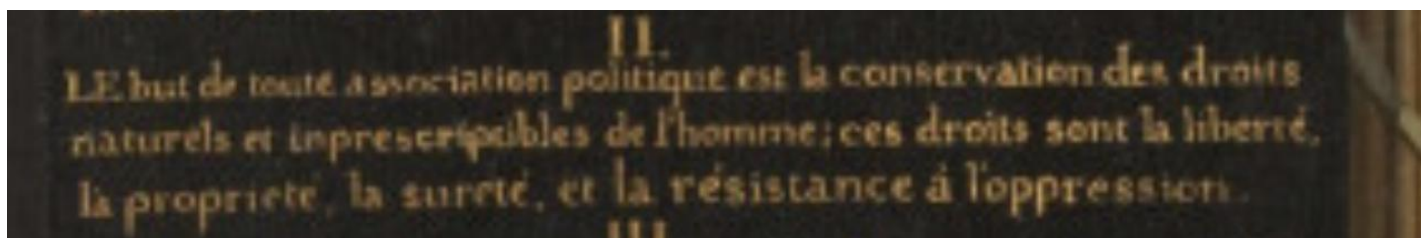




MOUVEMENT DES RÉSISTANTS À L'OPPRESSION



Inspirée de la déclaration de l'indépendance américaine de 1776 et de l'esprit des Lumières, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 marquait le début d'une ère politique nouvelle. Elle n'a cessé dès lors d'être une référence. La Ve République a explicité son attachement à elle en la citant dans le préambule de sa constitution, et le Conseil constitutionnel a reconnu en 1971 sa valeur constitutionnelle.

MANIFESTATIONS-RENCONTRES-DÉBATS

Manifestations TOUR DE FRANCE DES COURS D'APPEL interpeller les procureurs généraux pour dénoncer leur inaction face à la corruption du 1er août au 11 septembre 2021 voir sur www.espic.eu www.democratie2.io www.facebook.com/stephane.espic (ou /marianne.evol)

Nous et notre droit, Droit est notre Doigt, Doigts sont levés,
V de la Victoire en se marrant et en chantant !

Lundi 2 août : 10h DIJON

(pref-bsi@cote-dor.gouv.fr)

(pref-cabinet-ordrepub@cote-dor.gouv.fr)

Préfecture Côte d'Or

Place de La banque

Rue de Soissons

Rue de la Préfecture

Rue d'Assas

Rue Verrière

Rue des Forges

Rue Stephen Liegeard

Rue de la Liberté

Place de la Libération

Rue du Palais

16h BESANÇON

pref-direction-securites@doubs.gouv.fr

pref-bsi@doubs.gouv.fr

pref-cabinet-ordrepub@doubs.gouv.fr

Préfecture du Doubs

Place Saint Jacques

Rue de l'Orme de Chamars

Rue Jean Jacques Rousseau

Grande rue

Rue du Palais de Justice

Rue Mégevand

Bassin fontaine esplanade des droits de l'homme

Statue de Victor Hugo

Mardi 3 août :

10h COLMAR

Statue Liberté rond Point

rue de Strasbourg

Rue de la 5ème division Blindée

rue Stanislas

Av Jean de l'attre de Tassigny

Rue Bruat

rue Camille Schlumberger

Av Raymond Poincaré

16h CEDH STRASBOURG

pref-direction-securites@bas-rhin.gouv.fr

pref-bsi@bas-rhin.gouv.fr

pref-cabinet-ordrepublic@bas-rhin.gouv.fr

Place Tribunal Judiciaire de Strasbourg

quai Jacques Sturm

Place de la République

Av de la Paix

rue Lauth

quai chanoine Winterer

Parlement Européen

Rue Lucien Febvre

Quai long tramway

CEDH

Av de l'Europe

Jardin Conseil de l'Europe

Mercredi 4 août :

10h NANCY

Porte Désille Place du Luxembourg

Cour Leopold

Place Carnot

Rue de la Visitation

rue Stanislas et place

Place de la Carrière

16h METZ

Place de la comédie Préfecture de la Moselle

Pont des Roches

Rue d'Estrées

rue des Clercs

rue Winston Churchill

statue du cheval sans cavalier Cour Appel

Mercredi 4 août : VERSAILLES NUIT DU 4 Août 21h COMMÉMORATION DU DÉBUT ABOLITION DES PRIVILÈGES en 1789 à renouveler en 2021 contre les privilèges de la noblesse ENArchique et Clergé Médiatico-judiciaire qui se sont attribués de nouveaux privilèges pour asservir la population.

Jeudi 5 août : Manifestation devant le Conseil constitutionnel contre le PASS SANITAIRE

17h Paris 21 bld Haussmann CSM => Place Vendôme Ministère Justice

Samedi 7 août : Bregançon rencontre-débat sur la plage sur les monnaies et changement de paradigme à : Euro, \$, ¥, « Bitcon » VS monnaie libre locale appuyant un salaire de base universel pour redonner du pouvoir d'achat tout en "préservant la planète !" (LIVRE SAVOISIENNE monnaie **Locale d'Investissement pour Vivre en Résilience Équitable**). Les intrusions répétés en préfecture d'Annecy le 14 juillet et en Mairie de Chambéry le 21 juillet sont les signes d'une colère populaire souhaitant un respect des droits de l'homme et de la 5ème constitution actuellement bafoués par le pouvoir exécutif usurpé basculant dans le totalitarisme !

Lundi 9 août : 10h Chambéry - Mardi 10 août : 10h Grenoble - Mercredi 11 août : 10h Lyon - 16h Riom

Week-end 14-15 août : BRÉGANÇON faire la nique à Macron

Lundi 16 août : 10h Aix-en-Provence - Mardi 17 août : 10h Nîmes - 16h Montpellier - Mercredi 18 août : 10h Toulouse - Jeudi 19 août : 14h Pau

Lundi 23 août : 10h Agen - Mardi 24 août : 10h Bordeaux - Mercredi 25 août : 10h Limoges - Jeudi 26 août : 10h Bourges - Vendredi 27 août : 14h Paris 21 bld Haussmann CSM => Place Vendôme Ministère Justice

Vendredi 27 août : 16h réunion CONCORDAT REPUBLICAIN

Lundi 30 août : 10h Orléans - Mardi 31 août : 10h Poitier - Mercredi 1er septembre : 10h Angers - Jeudi 2 septembre : 10h Rennes - Vendredi 3 septembre : 15h Paris 21 bld Haussmann CSM => Place Vendôme Ministère Justice

Manifestation MONSTRE samedi 4 septembre (151 ans après la promulgation de la 3ème République) : parcours à définir mais OCCUPATION D'UN LIEU DE POUVOIR jusqu'à pouvoir intégrer les "Etats-Généraux de la Justice" et obtenir un référendum début février 2022 "Hauts-Magistrats élus par le peuple" (**Procureurs et Présidents de Tribunaux judiciaire parmi les avocats et magistrats en exercice** qui éliront Procureurs Généraux d'Appel et de Cassation et Présidents d'Appel, Cassation, Conseils Constitutionnel et d'Etat)

Lundi 6 septembre : 10h REIMS

Place royale sous-Préfecture Reims
rue Carnot
Place Myron Herrick
rue Tronçon Ducoudray
rue d'anjou
Rue Gambetta
rue de Venise
rue des Capucins
Cour d'Appel
Dispersion 14h30

Départ 10h Devant le Préfecture :

rue du Contrat Social
Bld des belges
Rue de Crosne
Place du vieux marché
Rue Rollond
Place maréchal Foch
Rue aux juifs
Arrivée devant tribunal judiciaire
Dispersion 14h30

Mardi 7 septembre :

10h DOUAI devant la Cour d'Appel

16h AMIENS devant la Cour d'Appel

Jeudi 9 septembre :

10h CAEN (pref-bsi@calvados.gouv.fr)

rue du Gaillon
Rue de Geôle
Fossé Saint Julien
Place Guillaouard
Bld Bertrand
Arrivée Place Gambetta face à la Cours d'appel
Dispersion 19h

mercredi 8 septembre :

10h ROUEN

(pref-cabinet-ordrepub@seine-maritime.gouv.fr)

vendredi 10 septembre : 15h PARIS 21 bld Haussmann CSM => Place Vendôme Ministère Justice

Samedi 11 septembre : aucune déclaration de manifestation si nous ne sommes toujours pas entendus !

ACTIONS JUDICIAIRES :

REP en Conseil d'Etat contre nomination Remy Heitz ancien procureur de Paris nommé Procureur Général de Paris c'est-à-dire qu'il « suivre » de nouveau les dossiers de première instance où il réclamait des procédures abusives en tordant le droit, ceci maintenant en seconde instance ! Maître Wilfried Paris a déjà déposé 5 REP contre Marcon, Dupont-Morretti, Castex, Bohnert...

Pour comprendre la situation de wilfried et ses capacités à faire tomber des systèmes :

<https://docs.google.com/document/d/1pSCKfryktHj9NHQ267blo4NUqrSUUGGpbjGDxCy15LI0/edit>

Création de l'associations : Rempart Jaune

https://docs.google.com/document/d/18N-2bRngPph3pLPCP7D5J-6eoW3f9-N2MR_VyJcTfE/edit

Procès en cour d'Appel, Cassation et CEDH, Tribunal Administratif, Cour d'Appel administrative, Conseil État !... https://docs.google.com/spreadsheets/d/1AJxtk9_Fy-qoa4TUJ-kKWjmDk9yZmjikGfyQkb78z8M/edit

Décrochage de drapeaux UE pour les transformer en drapeaux CEDH avec un grand « e » cousu par nos soins pour retrouver nos droits bafoués :



Ouvrages en cours d'écriture :

Résistance à l'oppression

<https://docs.google.com/document/d/1HGpbxBliEJCqwb9a7ir5DhahEO5iTNiepehsFUZXiJ8/edit>

San Bitonio :

<https://docs.google.com/document/d/17iy4kr0EUCqIOWBfd4v7MtCCblnS6C92a5wjWELSZ-E/edit>

www.espic.eu www.democratie2.io www.facebook.com/stephane.espic 06 81 92 17 00 stephane@espic.eu

RÉSISTANT À L'OPPRESSION

Contre l'oppression, exigeons des juges élus.

La résistance à l'oppression est une notion de droit positif définie et mise en œuvre contre le pouvoir en 1789 (fiscalité trop lourde et une justice de parlement corrompus et notion de juge de paix devaient être élu tous les 6 ans (loi 16 et 24 août 1790)). Or Macron a récemment déclaré qu'il ne laisserait jamais la justice devenir un "pouvoir" mais rester une simple "autorité" donc une administration sous la coupe de l'exécutif et rejette ainsi le précepte de Montesquieu.

Définition par wikipedia :

La **résistance à l'oppression** est le dernier des quatre **droits naturels** et imprescriptibles garantis, ou presque, en France par la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789**, dans son article 2, avec la **liberté**, la **propriété** et la **sûreté**.

Elle est présentée soit dans la tradition de la **philosophie des Lumières** et de la **Révolution française** comme une réaction de défense des administrés contre les excès commis par leurs représentants et en général une défense contre la tyrannie, soit selon l'**action syndicale** et de la **lutte des classes** comme une réaction de défense des individus contre des groupes qui les oppriment, légalement ou non (de la **mafia**, etc), soit encore comme la présomption de légitimité de toute action violente de défense d'un individu ou d'un groupe contre un asservissement et une violation des droits fondamentaux.

Si la résistance à l'oppression est aujourd'hui solennellement consacrée comme droit positif, sa mise en œuvre soulève de nombreux problèmes d'application concrète conduisant à s'interroger sur sa portée réelle.

https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9sistance_%C3%A0_l%27oppression



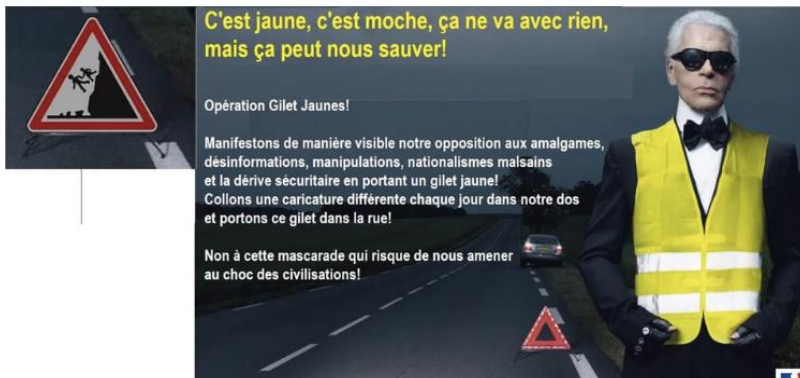
Stéphane Stef Espic

17 janv. 2015 · 🕒 · 🌐

AUX ACTES CITOYENS!

Mais attention à quels actes! Ne vous faites pas manipuler!

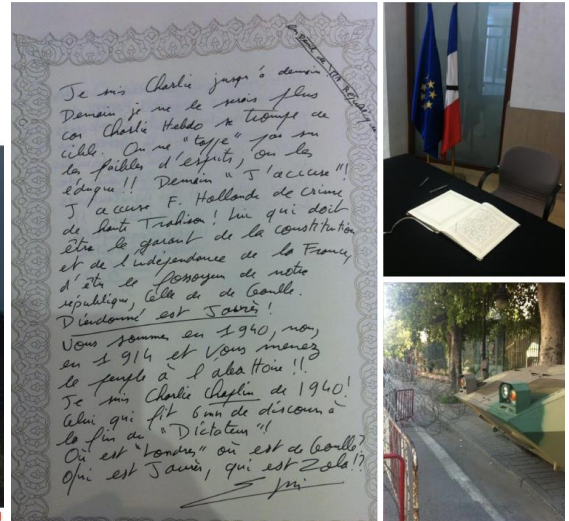
- Déposez des plaintes dans les commissariats contre Philippe Tesson pour apologie à la violence, haine raciale et anti-sémitisme contre les musulmans (qui sont également... Afficher la suite



Stéphane Stef Espic

13 janv. 2015 · 🕒 · 🌐

Je suis Charlie jusqu'à demain, après je ne le serais plus!!!! Charlie hebdo se trompe de cible! On attaque pas les plus faibles d'esprit, on les éduque! Demain "j'accuse..."! J'accuse F. Hollande pour crime de haute trahison! Lui qui doit être garant de la constitution et de l'indépendance de la France d'en être le fossoyeur de notre R... Afficher la suite



Déclarant de manifestations

Activiste direct sur l'Élysée Assemblée ou permanences parlementaires pour exprimer la colère populaire : "Sniper"

23 gardes à vues abusives soit 700 heures de privation de libertés,
21 audiences libres mais contraintes,
22 passages à la barre en procès,
7 fois en Cours d'Appel
3 fois en Cours de Cassation
2 dossiers à la Cours Européenne des Droits de l'Homme
40 amendes (manifs interdites et déconfinement ou non port du signe ostentatoire de la religion cocovid)

Electron libre, je provoque le soit disant "Etat de droit" qui est devenu désormais un "Etat de tordu et d'abus"

Un Bouffon c'est comme un con : on les reconnaît car ça ose tout !... mais le bouffon le fait en connaissance des vérités amères qu'il assène aux pieds du Roy alors que le con est simplement con et ne comprend rien et se laisse abuser par Le Roy !

Inde	Aud	Trib	Cour	Date	Durée	Lieu : Commico	Motif
Lib.	unal	App	tribunal		en h	tribunal	
							Requisitoire des procès: - Versailles (le 25 nov 2019 : délibéré rendu le 12 janvier) 3 mois ferme pour un POSCA - Paris tribunal de Police 13 février (pas eu de verdict; dossier disparu, procureur entra - Annecy 27 août comparution immédiate (décrochage drapeaux : 500€ amendes) - en - Paris 4 septembre 2020 avec 17 faits POSCA et pseudo-outrages sur PDAP (installation advers 23 mars et 30 avril le tout reporté au 12 nov puis avancé au 4 septembre : 220€ - Toulon 30 septembre 2020 (Nullité de la procédure Brigitte Macron n'a pas donné de - Paris 17 novembre 2020 (fausses déclarations commissaires pour pseudo violences sur CASSATION pour le Corrétaire Judiciaire - Paris 7 décembre 2020 (tribunal police amendes manif interdite champs Élysées 23 m - Paris 10 décembre 2020 (plainte Lallement) 1200€ frais avocat partie adverse + 16 € - Paris 14 décembre 2020 (plainte escort boys business à l'outrage) 200€ en APPEL - Paris 22 mars 2021 (Manif interdite) - Annecy 2 avril 2021 14h (Correctionnelle 3 amendes hors confinement)
23	21	22	7		701.5		
				24 janvier 2022 9h30		Tribunal en intérêts civils Annecy	108,04€ de frais de déplacement ville Annecy drapeaux Européé
				1 3 nov 2021 9h		Cour Appel Paris	Violence sur PDAP rébellion procès du 17 nov 2020
				1 20 oct 14h		cour Appel Chambéry	Vol drapeaux européens et pseudo outrage à PDAP procès du 27
				18 oct 13h30 salle 1023		Cour Appel Paris	Lallement aux dérives fascistes procès du 17 nov 2020
				1 1er oct 2021 9h		Cour Appel chambre 11 salle 1 T01 René Cassin 10bld Palais 75001	Appel du Procès 4 sept 2020 : 9 pseudo dégradations et 3 pseudo
				1 28 sept 13h30		Renvoi de la Cour d'Appel	Renvoi appel procès 4 sept 2020 : pseudo outrage à commissaire
				(8 juillet 2021 9h30)		(Barreau Paris conseil discipline Juan Branco)	
				(7 juillet 12h Amil)		Tribunal Judiciaire Paris	Intrusion BlackRock Amil et Mikael et contre procès avec experts
				1 29 juin 13h30	1	Cour Appel de Paris	Appel du Procès 4 sept 2020 : pseudo outrage à commissaire Car demande le renvoi suite à demande de nullité sur art 397-6 code ne doit pas être présentée à un procureur"
				1 28 juin 2021 9h		Tribunal en intérêts civils Annecy	108,04€ de frais de déplacement ville Annecy drapeaux Européé
				(16 juin 12h partie civile contre Sarkozy)		Tribunal de Paris	Partie civile contre Sarkozy
				(10 juin 14h Damien Tarel partie civile Valence)		Tribunal de Valence	Partie civile pour soutenir le gifleur de Macron Damien Tarel
				(21 mai Deghane 25 mai XR intrusion aérodrome)		Tribunal d'Annecy	(Soutien au procès de Khaled pour motif déconfinement répété; délibéré n°2 procès n°3 intrusion aérodrome
1				19mai	14	Commico 14	Participation manif flic Assemblée nationale : Organistat manif n
	1			9 mai	1	Commico Annecy	Descente d'un drapeau européen pour commémorer la fête de l'
				3 mai 2021 13h30	1	Tribunal police chambre 2	Oppression policière : BRAV sur les quais 16 mai (ma vidéo 7M vi entrepreneurs bloqués par commissaire Caroline Ducatillon PV u circulation véhicule (velib) en dehors de la chaussée
				1 8 avril 2021 13h30	0,5	Tribunal police chambre 1	Délibéré tribunal police du 22 mars
				1 7 avril 2021 9h	0,5	Tribunal police chambre 1	Déplacement hors lieu de résidence Etat urgence sanitaire qualic
				Vendredi 2 avril 2021 14h	1	Tribunal correctionnel Annecy	Violation plus de 3 fois du confinement (notamment la 4ème fois au confinement fasciste abusif liberticide avant cérémonie du 11
				1 samedi 22 mars		Tribunal de police	

stephane@espic.eu

Nous avons été CANDIDAT aux ÉLECTIONS FAUSSÉES DEPARTEMENTALES ET REGIONALES en Auvergne Rhône Alpes (tête de liste Haute-Savoie) et sur 5 cantons (sur les 17 que compte la Haute-Savoie).

Pour nous soutenir RIB :

- Espic Stéphane Crédit Agricole Paris Etienne-Marcel FR76 1820 6002 8860 2498 7591 288 AGRIFRPP882 (pas de déduction fiscale mais dédicaces Spéciale sur Ouvrage "Gilet Jaunes" une année d'insurrection et de révolte dans Paris !)
 - Déductions fiscales 66% si vous payez des impôts si vous versez sur les comptes de campagne départementales avant fin septembre - La banque postale centre financier 33900 Bordeaux cedex 9 - PSSTFRPPBOR
- Annecy : N MULLIEZ MF D ESPIC J SABIA FR38 2004 1010 0122 5900 4H02 204
Thônes : C GOBERT MF M LACHENAL F JALLET FR04 2004 1010 0122 5959 3Y02 209
- Vente de l'ouvrage : "GILETS JAUNES : une année d'insurrection et de révolte dans Paris" version augmentée (432 pages 40 témoignages 1000 photos). 06 20 32 84 67

On a besoin de soutien financier pour payer notre imprimeur (5000€ pour nos 5 cantons sur lesquelles nos listes citoyennes étaient présentes 300 000 bulletins de votes 120 000 circulaires (brûlées en partie 1/4 dans les champs par Adrexo : procès en cours)) et pour notre Tour de France des Cours d'Appel !

Le tout sur www.democratie2.io et www.espic.eu 0681921700



:

Manifestation CONTRE PASS SANITAIRE & POUR LA JUSTICE des samedi août et septembre : Palais royal (Conseil Constitutionnel Conseil d'Etat) à partir de 12h départ 14h => Traversée du Louvre, rue des Saints-Pères, rue de Sèvre, Av de Saxe => Place Fontenoy (UNESCO Défenseur des Droits).

Revendications :

Manifestation du mouvement des "Résistants à l'Oppression" :

- contre la dictature sanitaire, contre la pass-sanitaire, contre le refus d'accès aux soins, contre la corruption, contre la politique néolibérale
- pour la défense des droits naturels et imprescriptibles tels que définis en article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme à savoir : la LIBERTE la SURETE la PROPRIETE et la RESISTANCE A

L'OPPRESSION : oppression caractérisés dans les plaintes Cours Pénale Internationale : CPI-OTP-CR 273/19 Violences policières et CPI-OTP-CR 271/21 Génocide.

- pour intégrer les **Etats-Généraux de la Justice** ouvert par Emmanuel Macron le 5 juin 2021 et promotion du Tour de France des Cours d'Appels par les Résistants à l'Oppression du 26 juillet au 3 septembre Et week-end spécial du 15 août à Bregançon infos sur www.democratie2.io

- pour rendre hommage à Jean-Jaques REBOUX décédé ce 14 juillet 2021

https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Jean-Jacques_Reboux écrivain engagé anarchiste auteur de la tribune "13 raisons pour en finir avec le délit d'outrage" : <https://www.liberation.fr/.../treize-raisons-pour-en-.../> publiée le 4 septembre 2020 jour où se tenait 2 procès pour outrage (à Paris Stéphane Espic et Mulhouse).



« Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne
Ohé, partisans, ouvriers et paysans c'est l'alarme
Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes.
Montez de la mine, descendez des collines, camarades,
Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades,
Ohé, les tueurs, à vos armes et vos couteaux, tirez vite,
Ohé, saboteurs, attention à ton fardeau, dynamite.
C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères
La haine à nos troussees et la faim qui nous pousse, la misère
Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves
Ici, nous, vois-tu, nous on marche, nous on tue ou on crève.
Ici, chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe
Ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place,
Demain du sang noir séchera au grand soleil sur nos routes
Chantez, compagnons, dans la nuit la liberté nous écoute.
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne
Ami, entends-tu le vol noir du corbeau sur la plaine »

Allez tous vous faire... aimer !!



Politiques.

Immédiatement après l'[incendie du Reichstag](#), le 28 février 1933, près de 4 000 membres du Parti communiste d'Allemagne sont internés dans les camps^[28]. Son président, [Ernst Thälmann](#) est interné, passe de prison en prison pour aboutir à [Buchenwald](#) où il est assassiné en août 1944^[28]. La création du [Deutsche Arbeitsfront](#) le 10 mai 1933, qui supprime les syndicats, puis l'instauration du [NSDAP](#) comme parti unique, le 14 juillet 1933 permettent d'arrêter à leur tour les membres des partis interdits, au premier rang desquels ceux du [Parti socialiste](#) et les militants syndicaux^[28].



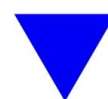
Criminels.

Remis à la [Gestapo](#) par la [Kriminalpolizei](#), les « criminels^[9] » sont répartis en deux catégories. Ils comprennent d'une part les détenus internés par mesure de sécurité (*Sicherungsverwahrtverbrecher* ou SV), condamnés de droit commun qui purgent leur peine dans un camp de concentration alors que leur place est en prison. D'autre part, on y retrouve les « détenus préventivement à titre de justice » (*Befristete Vorbeugshäftlinge* ou BV) dont les initiales en allemand signifient également « criminels professionnels » (*Berufsverbrecher*), ayant déjà purgé plusieurs peines en fonction du droit commun. Cette deuxième catégorie est le vivier des [Kapos](#) les plus brutaux.



Asociaux.

Les « asociaux » constituent sans doute la catégorie la plus hétérogène au sein des déportés. On y trouve notamment des vagabonds, braconniers, voleurs à la tire, ivrognes, souteneurs mais aussi des personnes dénoncées à la [Gestapo](#) par de « bons nazis » pour être arrivées en retard à plusieurs reprises à leur travail, avoir pris congé sans avertissement préalable ou avoir déplu à leur patron^[34].



Apatrides.

Le triangle bleu correspond au marquage pour les apatrides (notamment, les républicains espagnols déchus de leur nationalité par Franco).

Les Témoins de Jéhovah



Article détaillé : [Témoins de Jéhovah sous le IIIe Reich.](#)



Témoins de Jéhovah.

Après l'incarcération des dirigeants des [Témoins de Jéhovah](#) à Magdebourg en 1934, une vague d'arrestations frappe leurs membres en 1936, amplifiée en 1937 à la suite d'une ordonnance du ministre de l'Intérieur qui les livre à la [Gestapo](#)^[32].



Homosexuels.

Le triangle rose (en allemand : *Rosa Winkel*) était dans l'univers concentrationnaire nazi le symbole utilisé pour marquer les homosexuels. De taille supérieure aux autres triangles, ce symbole de persécution, de discrimination, a été repris par la communauté homosexuelle comme symbole identitaire [\[réf. nécessaire\]](#). Dans les camps nazis, les déportés homosexuels doivent porter un triangle rose, pointe tournée vers le bas, qui les identifie comme tels. La hiérarchie concentrationnaire les place au plus bas de l'échelle sociale des camps.



Pour les hommes.



Pour les femmes.



Membres des forces armées (prisonnier de guerre ou déserteur).

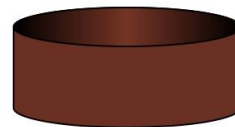


Prisonnier risquant de tenter de s'évader.

3846296229

Numéro de matricule.

Kapos et Prominenten



Kapos et Prominenten.

La [Rassenschande](#) (ou Blutschande, littéralement honte raciale ou honte du sang en allemand) était une pratique légale faisant partie des politiques racistes du Troisième Reich dans l'Allemagne nazie. Cette discrimination raciale interdisait toute union entre un Juif – selon la définition des lois de Nuremberg – et un citoyen « allemand ou de sang allemand » (« deutschen oder artverwandten Blutes »). Les mariages entre personnes juives et non juives étaient alors considérés comme un acte de « trahison envers la race » (Rassenverrat).

À l'intérieur des camps ou pour surveiller le travail des détenus dans les *kommandos*, les gardiens confiaient de nombreuses tâches à des détenus, des doyens de *block* (*Blockälteste*) qui assistent les *Blockführer* aux [Kapos](#)^[h]. Ces tâches sont de préférence déléguées aux triangles verts, avec lesquels les [déportés politiques](#) mènent une lutte féroce pour le contrôle de la hiérarchie interne. Certains

Stéphane ESPIC
74940 Annecy le vieux
06 81 92 17 00

Paris le 24 juillet 2021

Né le 8 mars 1971 à Martigny Suisse
Déclarant de manifestations
Activiste direct sur l'Élysée Assemblée
ou permanences parlementaires
pour exprimer la colère populaire
et résister à l'oppression !

Conseil Constitutionnel
Conseil d'Etat
Ministère de la Santé
Défenseur des Droits

23 gardes à vues abusives soit
700 heures de privation de libertés,
21 audiences libres,
22 passages à la barre en procès, (Plainte couple Macron...)
7 fois en Cours d'Appel (Plaintes Ferrand, 3 députés, 2 commissaires...)
3 fois en Cours de Cassation (dont une fois par procureur suite à relaxe)
1 dossier à la Cours Européenne des Droits de l'Homme (Contrôle judiciaire abusif)
40 amendes (manifs interdites déconfinement non port du signe ostentatoire de la religion cocovid)
Toujours attaqué par quérulence d'Etat, n'a engagé que 3 procès :
3 fois le tribunal Administratif : 1/ contre les interdits de manifester du préfet LALLEMENT 2/ contre les
élections départementales faussées par décisions d'Etat prochainement introduit en Conseil d'Etat 3/ en
Cour d'Appel Administratif contre département de Haute-Savoie.

Mesdames Messieurs,

Electron libre que je suis, je provoque le soit disant "Etat de droit" qui est devenu désormais un "Etat de tordu et d'abus" ! Aussi, avec tous les "Résistants à l'oppression", nous vous demandons de bien vouloir nous intégrer en tant que "Tiers-Etat" dans les Etats-Généraux de la Justice ouverts par le Chef de l'Etat, afin de retrouver nos droits par un référendum de réforme de la Justice avant mars 2022, en proposant que les HAUTS-MAGISTRATS (Présidents de Tribunal Judiciaire et Procureurs et Procureurs-Généraux) soient élus comme indiqué par la

LOIS DES 16 ET 24 AOÛT 1790 SUR L'ORGANISATION JUDICIAIRE

Article 4 : Le juge de paix sera élu, au scrutin individuel et à la pluralité absolue des suffrages, par les citoyens actifs réunis en assemblées primaires. S'il y a plusieurs assemblées primaires dans le canton, le recensement de leurs scrutins particuliers sera fait en commun par des commissaires de chaque assemblée. Il en sera de même, dans les villes et bourgs au-dessus de huit mille âmes, à l'égard des sections qui concourront à la nomination du même juge de paix.

Avec la nouvelle religion du Cocovid, nous aurons beaucoup de choses à vous dire !
Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire en nos sincères convictions.

Avec
Conviction
Avec
Bienveillance

Résistants à l'oppression Rempart jaune
Représenté par Stéphane Espic
5 chemin du Jouly 74940 Annecy le vieux
0681921700
Stephane@espics.eu
www.espics.eu
www.democratie2.io

Lettre ouverte aux procureurs-généraux.

Mesdames messieurs ,

Où sont passés les préceptes de Montesquieu ?
A-t-on encore une constitution ?
Sommes-nous encore dans un Etat de droit !?

Votre responsabilité est énorme ! Si actuellement le pouvoir exécutif part à la dérive, que le législatif n'est plus qu'une armée de godillots, les juges se doivent d'appliquer le droit et non pas se contenter de n'être qu'une administration de la légalité au service d'un pouvoir exécutif usurpé car ceci ne peut pas s'appeler justice !

La large partie de la population, trahie par ses élites, est en souffrance et nombre d'entre eux ont mis leur gilet de détresse ! Au lieu de leur porter secours, vous avez enfoncé les plus faibles, ceci de connivence avec les plus forts ! Les procureurs tordent le droit et envoient à tous va les contestataires en garde à vue abusives (encore ce samedi lors des manifestations anti pass pour un seul fait de rejeter un palais lacrymogène lancés en tir tendu sur manifestants pacifistes !) Votre mission a été dévoyée !

Alors que vous devez comme la police « Servir Protéger Assister » la population vous servez protégez assistez le pouvoir usurpé par élections faussées et manipulées pour protéger la caste au pouvoir depuis 40 ans dont son premier représentant est Laurent Fabius.

Pour rappel, Laurent Fabius :

premier ministre à imposer le néolibéralisme en France en 1984,
condamné dans le sang contaminé en 1986,

Introduit la première loi liberticide Gayssot-Fabius 13 juillet 1990

soutien des terroristes d'Al Nostra en 2014,

foutage de gueule de cop21 en 2016 avec arrestation des opposants politiques dans le cadre de la loi antiterroriste,

en conflit d'intérêts de par son fils associé MacKinsey et lui président d'un Conseil Constitutionnel qui ment anticonstitutionnellement !

Comment peut-on encore - alors que nous avons commémoré ce 8 juillet les 400 ans de la naissance de Jean de la Fontaine - trouver d'actualité sa morale des « animaux malades de la peste » :

« Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. »

Gilets jaunes opprimés, blouses blanches abusées, et désormais apartheid déclarée pour les non injecté ARN messenger, la France part à vau-l'eau ! Un sursaut démocratique républicain humaniste est désormais vital ! Nous ne pouvons pas continuer dans ce génocide par refus d'accès aux soins d'un côté et injections géniques périlleuses aux effets non maîtrisés administré en masse et sous la contrainte !

Le chef de l'Etat a décidé d'ouvrir les États Généraux de la Justice. En tant que mis en cause régulièrement par mes provocations du pouvoir dévoyé, je souhaite vivement les intégrer en tant que « tiers-état »!

Je me suis présenté aux élections départementales et régionales totalement invisibilisées par un mode de gestion de privatisation de la distribution des Circulaires à Adrexo, (distributeur habituel de publicité et en aucun cas de courriers officiels). Un quart de nos circulaires (notamment dans nos quartiers défavorisés) n'ont pas été distribuées et même ont été détruites ! Les médias et services de l'Etat n'ont pas effectués leurs missions démocratiques mais que celles dictées par la ploutocratie !

Les plaintes auprès des procureurs de la république ont été rejetés tout comme les requêtes auprès du tribunal administratif !

Comment pouvez-vous couvrir un tel déni démocratique !? Cela vient-il de l'antécédent de traité de Lisbonne bafouant le référendum de 2005 !? Acceptez vous de voir mourir notre démocratie et notre république ! 2022 sera l'an pire et nous contre-attaquerons en présentant des listes citoyennes aux élections Présidentielles et législatives !

La source de nos maux prennent leurs origines dans votre mode de nomination qui ne respecte pas la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Procureurs politisés, vous tordez le droit pour opprimer la population contestataire maltraitée par les policiers. Vous suivez la circulaire Beloubet du 23 novembre 2018 et ignorez l'article 397-6 du Code de Procédure pénale ! De préfet « hors la loi » vous poursuivez l'œuvre destructrice en étant des procureurs « hors la loi » !

C'est pourquoi nous demandons un référendum d'ici le mois de mars 2022 pour proposer à la population d'élire les hauts-magistrats (présidents de tribunal judiciaire et procureurs de la république).

Nous tenions à vous informer de cette idée et de par notre initiative sommes prêt à vous rencontrer pour en discuter.

La corruption généralisée et les prises illégales d'intérêts ont gangrené la Société ! Votre passivité vous rend désormais coupable par omission !

Dans l'attente de votre réponse.